



CIR: contrôles fiscaux en forte hausse

Le nombre de PME innovantes ayant subi par le passé un contrôle fiscal exclusivement consacré au **Crédit d'impôt recherche (CIR)** est en 2013 trois fois supérieur à celui constaté un an plus tôt, selon une étude rendue publique mardi.

"La recrudescence des contrôles sur le CIR est une réalité observée par les PME: la moitié des interrogés a déjà été contrôlée fiscalement; 44% de ces contrôles ont porté exclusivement sur le CIR. Ce chiffre a triplé en un an", indique la société Sogedev qui accompagne depuis 11 ans les entreprises dans la recherche de financements publics.

73% des entreprises ayant répondu à l'enquête souhaiteraient être épaulées par un cabinet de conseil spécialisé pour les accompagner dans la mise en place du CIR en cas de contrôle fiscal. Elles sont actuellement 21% à faire appel à un cabinet de conseil spécialisé pour bénéficier de ce dispositif largement plébiscité par les entrepreneurs.

Face à la crainte du contrôle fiscal, considérée comme un frein à la mise en place du CIR par 1/3 des entreprises, 58% des répondants souhaitent la création d'un agrément ou d'une labellisation de ces cabinets.

"Pseudo-professionnels malhonnêtes"

Au cours d'un récent débat au siège du Medef à Paris sur le contrôle fiscal, le chef du service du contrôle fiscal de la Direction générale des finances publiques (DGFIP), Alexandre Gardette, avait mis en garde contre "un certain nombre d'officines qui se sont emparées du sujet" les qualifiant de "pseudo-professionnels tout à fait malhonnêtes".

"Un certain nombre d'aigrefins proposent d'entreprendre des demandes de remboursement de crédit alors que manifestement, l'entreprise ne répond pas aux conditions", avait-il précisé. Plus encore que la peur du contrôle, le manque de temps est mentionné comme le principal frein à l'utilisation du CIR par 42% des répondants, un taux qui a gagné 35 points de pourcentage en un an.

Avec un budget qui devrait se situer entre 5,5 et 6,2 milliards d'euros en 2014, le CIR est devenu la mesure fiscale en faveur de l'innovation la plus incitative pour les entreprises françaises et le nombre de déclarants a été multiplié par 2 entre 2008 et 2012, rappelle Sogedev.

En 2012, parmi les 14.882 bénéficiaires, 13.164 étaient des PME, soit 88% du total. Mais en termes de montant de CIR, ces mêmes PME ne perçoivent que 30,9% de la créance du CIR, souligne Sogedev.

Sogedev a envoyé un questionnaire en ligne à 5.000 PME entre juillet et août, auquel 402 entreprises ont répondu.

LIRE AUSSI :

» [Les entreprises se sentent ciblées par le fisc](#)